

Escapade à Bruxelles: l'Art nouveau, les maîtres flamands et l'Europe

Avec la visite du Parlement européen

Séjour 4 jours



Bien sûr, il y a la Grand-Place et l'inévitable Manneken Pis ! Mais Bruxelles s'illustre aussi par son exceptionnel patrimoine Art nouveau et Art déco, empreint du talent de l'architecte Victor Horta. Parmi les nombreux musées, celui dédié à Magritte abrite la plus riche collection multidisciplinaire de l'artiste. Le musée d'Art ancien met quant à lui en vedette la peinture flamande, tandis que le musée du Cinquantième s'attache à montrer l'évolution des grandes civilisations du monde. Capitale européenne, Bruxelles sait pareillement se faire furieusement éclectique et

contemporaine.

Quelques points forts :

- la visite du parlement européen ;
- le patrimoine Art Nouveau dont le **musée Horta** ;
- le musée d'art ancien abritant des œuvres de Brueghel et autres grands Maîtres Flamands ;
- le musée Magritte ;
- une visite gourmande des meilleurs chocolatiers belges ;
- un hébergement 4* central au calme.

Journée 1

Train Paris / Bruxelles, centre historique

Le matin, trajet en train Thalys Paris / Bruxelles. A l'arrivée, transfert en autocar privé.

Aussitôt, une promenade nous mènera à la découverte du centre historique. Nous admirerons ainsi la **Grand-Place** et l'exubérance de son décor : l'Hôtel de Ville gothique, la Maison des Ducs de Brabant, la Maison du Roi abritant le **musée de la ville**.

Déjeuner au restaurant.

L'après-midi, nous verrons la célèbre **cathédrale Saints-Michel-et-Gudule**. Sur les hauteurs du mont des Larmes, Treurenberg, s'élève ce majestueux édifice dont la construction dura trois siècles (du XIIIe au XVIe siècle) et qui présente donc toutes les formes du style gothique brabançon. Les vitraux du XVIe siècle, la chaire de vérité baroque, les mausolées et les monuments funéraires contribuent à la richesse artistique de ce monument. Puis à l'occasion d'une **visite gourmande**, nous découvrirons certains des **meilleurs chocolatiers** de la ville chez lesquels nous pourrions déguster quelques unes de leurs créations.

Dîner libre et nuit à l'hôtel.

Journée 2

Le Parlement européen et l'Art nouveau avec le musée Horta

(Principaux déplacements en autocar privé et visite sous forme de promenade à pied)

Cette matinée sera dédiée à la découverte du **quartier européen** et à la visite du **Parlement européen**. En fonction du calendrier, nous pourrions être autorisés à suivre la séance plénière depuis la galerie de l'hémicycle.

Déjeuner libre.

L'après-midi, nous découvrirons le **patrimoine Art nouveau de Bruxelles**, notamment le **musée Horta**, demeure et atelier du génial architecte, inscrite au patrimoine mondial par l'UNESCO. Victor Horta qui est à Bruxelles ce que Gaudi fut à Barcelone, imposa une esthétique novatrice et révolutionnaire où se mêlent en harmonie parfaite les vitraux, la ferronnerie, la peinture et les jeux de lumière. A proximité s'étend un **quartier résidentiel de Saint-Gilles** qui abrite de **nombreuses réalisations architecturales Art nouveau**. Au fil des rues, une promenade nous permettra d'admirer les œuvres d'illustres architectes, tels Octave van Rysselberghe, Paul Hankar, Jules Brunfaut, Ernest Blérot... Nous nous attarderons en particulier pour admirer l'hôtel Tassel (*vue extérieure*), l'une des premières réalisations de Victor Horta, également inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Dîner au restaurant et nuit à l'hôtel.

Journée 3

Brueghel, les Primitifs flamands et Magritte aux musées royaux des beaux-arts

(Journée de visite sous forme de promenade à pied)

Ce matin, nous gagnerons le **Mont des Arts**. Ce quartier dédié à la culture est également une illustration des différentes influences qu'ont connu l'architecture et l'urbanisme au fil des siècles, entre les styles gothique flamboyant, néoclassique et Art nouveau. Nous verrons le **bâtiment Old England**, bel exemple de l'architecture Art nouveau (*vue extérieure*), puis rejoindrons les musées royaux des beaux-arts, regroupant différents départements dont le **musée Magritte**, qui abrite la plus riche collection multidisciplinaire de l'artiste.

Déjeuner libre.

L'après-midi, nous ferons la visite du **musée d'art ancien** offrant une vue très complète de la peinture flamande. Nous retrouverons les maîtres primitifs, et de Brueghel, dont le musée possède la seconde plus grande collection au monde. En fin de journée nous pourrons flâner dans l'élégant quartier du **Grand Sablon**.

Dîner au libre et nuit à l'hôtel.

Journée 4

Le musée du cinquantenaire, le bois de la Cambre et retour à Paris

(Principaux déplacements en autocar privé et visite sous forme de promenade à pied)

Aux abords du **square Ambiorix**, élégante zone résidentielle, nous verrons à nouveau des exemples d'architecture Art Nouveau réalisés par Victor Horta, puis nous verrons les superbes graffitis de la **maison Cauchie** (*vue extérieure*), domicile de l'architecte Paul Cauchie, considérée comme l'une des plus belles œuvres de l'Art nouveau à Bruxelles. Puis nous gagnerons le **musée du Cinquantenaire** abritant notamment des collections d'art médiéval mosan et de civilisations non européennes. Nous y verrons la statuette chimu et la momie inca qui inspirèrent Hergé pour les albums *L'oreille cassée* et *les 7 boules de cristal*, ce qui nous replongera dans nos souvenirs d'enfance der bandes dessinées dont Bruxelles demeure la capitale mondiale.

Déjeuner au restaurant au bois de la Cambre.

Puis, transfert à la gare du midi de Bruxelles. Retour en train Thalys à Paris dans la soirée.

Nos programmes de voyage sont élaborés sur la base d'informations connues au moment de leur publication. La situation exceptionnelle conduit actuellement les transporteurs à adapter fréquemment leurs dessertes aériennes ou ferroviaires, les horaires mentionnés sur notre site sont de ce fait sujets à modification et restent évolutifs. Par ailleurs, la visite des sites est conditionnée aux éventuelles restrictions sanitaires locales, il est donc possible que des visites initialement prévues ne soient plus réalisables, auquel cas nous prévoyons un programme de substitution. Afin de tenir compte des informations les plus récentes, les modifications sont communiquées aux participants inscrits au voyage une quinzaine de jours avant le départ, mais peuvent évoluer sur place, indépendamment de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Départ du 28 septembre 2022 au 1 octobre 2022 (4 jours, 3 nuits)

Petit groupe de 8 à 20 participants.

Conférencier

Stéphane Colin. Diplômé d'histoire et musicien (altiste).

Tarifs

En chambre Double (2 personnes, 1 lit double)	1 150,00 € / personne
En chambre Twin (2 personnes, 2 lits séparés)	1 150,00 € / personne
En chambre Double Usage Single	supplément +210,00 € / personne

Ce prix est garanti pour un nombre de participants compris entre **13 et 20 personnes**. Entre 8 et 12 personnes, nous nous réservons le droit de demander un supplément de prix de **55,00 € par personne**. Cet éventuel supplément vous serait demandé plus de 60 jours avant le départ, ou lors de votre inscription si celle-ci intervient à moins de 60 jours.

Transport en train

Départ	Arrivée
Paris Gare du Nord 28/09/2022 - 08:25	Bruxelles Midi 28/09/2022 - 09:47
Bruxelles Midi 01/10/2022 - 17:13	Paris Gare du Nord 01/10/2022 - 18:35

Les horaires sont donnés à titre indicatif et sous réserve de modification

Ces prix comprennent :

- le trajet en train Thalys, en seconde classe, depuis Paris ;
- le transport en autocar privé sur place ;
- l'hébergement en hôtel 4* avec les petits déjeuners ;
- la demi-pension, soit trois repas, eau minérale incluse ;
- l'accompagnement culturel d'un conférencier Intermèdes ;
- les entrées dans les sites mentionnés au programme ;
- un audiophone par personne pour une meilleure écoute des commentaires de votre conférencier ;
- la taxe de séjour obligatoire ;
- l'assistance-rapatriement.

Ces prix ne comprennent pas :

- les repas mentionnés libres ;
- les boissons en dehors de l'eau minérale ;
- le port des bagages ;
- les pourboires usuels aux guides et chauffeurs ;
- les dépenses d'ordre personnel ;
- l'assurance optionnelle annulation, bagages et interruption de séjour.

OFFRE EXCLUSIVE Chambre à partager

Si vous vous inscrivez seul tout en souhaitant partager votre chambre d'hôtel et si aucun autre voyageur ne peut partager avec vous, Intermèdes a le plaisir de vous offrir **le montant du supplément chambre individuelle**.

Départ de Province

Si vous souhaitez un départ de province, notre service transport effectuera la recherche la plus adaptée. Selon les destinations, les départs de province s'effectuent soit sous forme de pré et post acheminement vers Paris, soit, pour l'Europe notamment, sous forme de vol direct de votre ville vers le lieu de destination. Consultez notre Service Clients pour une étude spécifique.

Hôtellerie (classification en normes locales)

- Bruxelles - **Hotel Marivaux 4★**
Situé dans le centre de Bruxelles, au calme et à quelques minutes à pied du cœur historique. Cet hôtel dispose de chambres spacieuses, à la décoration contemporaine et élégante.
<http://www.hotelmarivaux.be/>

Si les hôtels mentionnés devaient être modifiés, ils seraient remplacés par des établissements de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe.

Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes :

Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne * : 5,5 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit).

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie multirisque extension épidémies * : 4,74 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

L'extension épidémies inclut une téléconsultation avant départ, l'annulation pour maladie type COVID déclarée dans le mois qui précède le départ ainsi que l'annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température.

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie multirisque * : 3,95 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurincoco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2 % du prix du voyage.

Garanties identiques à l'assurance Multirisque, **à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation.**

* Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet www.intermedes.com, ou peut vous être envoyé sur simple demande.

Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance. Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, **s'il justifie d'une garantie antérieure** pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie.

Cette renonciation doit intervenir dans un délai de **quatorze (14) jours calendaires** à compter de la conclusion du contrat. La demande écrite doit être remise en main propre ou envoyée par courrier recommandé.

Informations pratiques

Belgique

Formalités pour les ressortissants français : une carte d'identité en cours de validité (ou un passeport en cours de validité) est nécessaire pour séjourner en Belgique moins de trois mois. Pour les autres nationalités (hormis certains pays qui ont des accords avec la Belgique), un visa sera nécessaire.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, les autorités de certains pays, tel que la Belgique, ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, il est nécessaire de vous munir d'un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : ambassade de Belgique - fonctions consulaires assurées par l'ambassade - 9, rue de Tilsitt 75840 Paris Cedex 17 - Tel : 01 44 09 39 39 - <http://www.diplomatie.be/paris/>

Pour tout mineur ne voyageant pas avec ses parents ou voyageant avec un seul de ses parents, une nouvelle réglementation astreint à des formalités particulières publiées sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>. Dans tous les cas de figure, nous vous recommandons d'emporter une **copie du livret de famille et lorsque l'enfant ne voyage pas avec ses deux parents une autorisation du deuxième parent.** Pour plus de précisions consultez notre Service Clients.

Heure locale : il n'y a pas de décalage horaire par rapport à la France.

Climat et températures : le climat en Belgique est de type océanique, doux et humide, chaud en été (de juin à septembre) et froid en hiver. Prévoyez des vêtements confortables, un lainage et un vêtement de pluie par précaution, ainsi que des chaussures confortables pour les visites prévues à pied.

Santé : aucune précaution particulière. Il est préférable d'être à jour des rappels de vaccinations courantes et d'emporter avec soi le traitement que vous suivez, si tel est le cas. Pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie délivrée par l'Assurance Maladie si vous devez recevoir des soins médicaux en Europe.

Change : la Belgique fait partie de la zone euro, comme en France, la monnaie est l'Euro.

Electricité : même voltage et mêmes prises qu'en France.

Téléphone : pour appeler la France depuis la Belgique, composer 00 33, suivi des 9 chiffres du numéro de votre correspondant (sans le zéro initial). Exemple pour appeler Intermèdes : 00 33 1 45 61 90 90.

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Info Covid

Une stratégie de réouverture des frontières a été mise en place par le gouvernement français sur la base des indicateurs sanitaires de chaque pays. Il en ressort une classification des pays (vert-orange-rouge) et, pour chacune de ces couleurs, les conditions de sortie du territoire français selon le statut du voyageur (vacciné/non vacciné/guéri)

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/deplacements>.

Outre cette classification, chaque pays détermine ses propres conditions d'entrée en fonction du lieu de provenance du voyageur et de son lieu de résidence dans les semaines précédant le voyage.

Il revient au voyageur de vérifier les conditions d'admissibilité en fonction de son statut personnel (vacciné/non vacciné/guéri ; pays de départ et pays de résidence). Les mesures sanitaires étant évolutives, nous vous recommandons de consulter ce site régulièrement afin de préparer au mieux votre départ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/belgique/#>

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>.

Dans le cas où un test PCR ou antigénique négatif est exigé pour quitter le pays de destination et/ou rentrer sur le territoire français, nous organisons avec nos partenaires locaux les rendez-vous et les sessions de prélèvements au cours du voyage. Le montant des prélèvements varie en fonction de la destination et reste à votre charge, il est à noter toutefois que certains tests effectués au sein de l'Union Européenne sont éligibles à un remboursement partiel, nous vous invitons à consulter le site de la CPAM pour de plus amples informations <https://www.ameli.fr/paris/assure/actualites/covid-19-quelle-prise-en-charge-des-tests-de-depistage-realises-letranger>.

Notre Service Client se tient à votre disposition pour répondre à vos questions au 01 45 61 90 90.

Prévisions météorologiques

Nous vous conseillons de consulter les prévisions météorologiques la veille de votre départ sur le site de **la chaîne météo** ou de **météo France**.

Informations voyageurs : sécurité et situation sanitaire

Pour chaque pays, le **ministère des Affaires Étrangères** (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>) publie des fiches conseils aux voyageurs sur son site internet. Vous y trouverez les dernières recommandations notamment en matière de sécurité, formalités et santé.

Nous vous recommandons fortement de consulter ces sources d'information régulièrement, jusqu'à la veille de votre départ. Nous tenons également ces fiches à votre disposition sur simple demande au 01 45 61 90 90.

Bibliographie

Belgique

Histoire

- *Histoire de la Belgique* - M.-T. Bitsch - Hatier.
- *Histoire de la Wallonie de la préhistoire au XXI^e siècle*, Bruno Demoulin et Jean-Louis Kupper, Privat
- *Histoire de Bruxelles : biographie d'une capitale* - G.-H. Dumont - le Cri
- *La Belgique*, Georges-Henri Dumont, Que sais-je ? PUF,

Art

- *Les Primitifs flamands et leur temps*, Brigitte de Patoul et Roger Van Schoute, La Renaissance du Livre
- *Pierre Paul Rubens*, Klaus H Carl et Charles Victoria, Parkstone
- *Bruxelles : Art Nouveau* - M. Culot, A.-M. Pirlot - AAM

Guides

- *Guide Bleu Belgique villes d'art*
- *Guide vert Belgique*
- *Guide Voir Bruxelles, Bruges, Gand et Anvers*, Hachette
- *Guide Lonely Planet Bruxelles, Bruges, Anvers et Gand*
- *Les serres royales de Laeken* - E. Goedleven, Racine Eds
- *Laeken : un château de l'Europe des Lumières* - A. et P. Van Ypersele De Strihou - Ed. Duculot

Éditions Faton

- L'Estampille/L'Objet d'Art n°368 - **Bruges, le siècle de Van Eyck**
- Dossier de l'Art n°158 - **Anvers, Bruges, Gand : trésors des musées**
- Art et Métiers du Livre n°284 - **La Belgique à l'honneur**

Intermèdes et les **Editions Faton**, l'éditeur d'*Archéologia*, des *Dossiers d'Archéologie*, et des *Dossiers de l'Art* notamment, sont partenaires. Pour vous procurer les numéros qui vous intéressent, consultez le site des Editions Faton www.faton.fr ou contactez le 03 80 40 41 00.